



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

INRA

Question orale n° 1207

Texte de la question

M. William Dumas interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sur la fermeture probable de la station de l'institut national de la recherche agronomique (INRA) de Saint-Christol-lez-Alès. Cette station de recherche comprend deux pôles : biologie intégrative et virologie des insectes (BIVI) et baculovirus et thérapies. La direction de l'INRA a programmé le déménagement du premier de ces pôles sur le site de Montpellier. Cette perspective d'évolution est très inquiétante et signifie à plus ou moins brève échéance la fermeture de la station de recherche de Saint-Christol-lez-Alès. L'existence d'une station de recherche de l'INRA, dont la compétence et le savoir-faire sont reconnus au niveau européen constitue pourtant un atout majeur pour le bassin alésien déjà fortement touché par le chômage. Aux côtés de structures telles que l'école des mines d'Alès ou Myriapolis, la présence de l'INRA est nécessaire pour continuer à développer des activités industrielles innovantes créatrices d'emploi. Il lui demande donc quelles sont les initiatives qu'il compte prendre dans les semaines qui viennent afin de maintenir et de développer la station de recherche de l'INRA sur le site de Saint-Christol-lez-Alès.

Texte de la réponse

AVENIR DE LA STATION DE L'INRA DE SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALES

Mme la présidente. La parole est à M. William Dumas, pour exposer sa question, n° 1207, relative à l'avenir de la station de l'INRA de Saint-Christol-lez-Alès.

M. William Dumas. Monsieur le ministre de l'agriculture, j'ai posé à votre prédécesseur une question écrite en date du 26 octobre 2004, restée sans réponse. Je me permets donc de vous interpeller sur la situation de la station de l'INRA de Saint-Christol-lez-Alès.

Les élus et la population s'inquiètent de la fermeture probable de la station de l'Institut national de la recherche agronomique de Saint-Christol-lez-Alès. Cette station de recherche comprend deux pôles : biologie intégrative et virologie des insectes d'une part, baculovirus et thérapies d'autre part. La direction de l'INRA a programmé le déménagement du premier de ces pôles sur le site de Montpellier. Quant à la substitution du deuxième pôle de l'INRA par une antenne du CNRS regroupant moins d'une dizaine de personnels, elle ne constitue pas une solution satisfaisante.

Cette perspective d'évolution est très inquiétante et signifie à plus ou moins brève échéance la fermeture de la station de recherche de Saint-Christol-lez-Alès. L'existence d'une station de recherche de l'INRA, dont la compétence et le savoir-faire sont reconnus au niveau européen, constitue pourtant un atout majeur pour le bassin alésien déjà fortement touché par le chômage. Aux côtés de structures telles que l'école des mines d'Alès ou Myriapolis, la présence de l'INRA est nécessaire pour continuer à développer des activités industrielles innovantes qui sont créatrices d'emplois.

Je vous demande donc, monsieur le ministre, quelles sont les initiatives que vous comptez prendre dans les semaines qui viennent afin de sauvegarder et de développer la station de recherche de l'INRA sur le site de Saint-Christol-lez-Alès.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.
M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Monsieur le député, je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser le retard mis à répondre à votre question écrite, ce qui me conduit à intervenir aujourd'hui.

Vous m'interrogez sur le devenir de l'unité mixte de recherche " Pathologie comparée " créée en 1998 entre l'INRA, le CNRS et l'Université de Montpellier 2 sur le site de Saint-Christol-lez-Alès.

Cette unité qui conduit deux projets de recherche - l'un sur la biologie intégrative et la virologie des insectes, l'autre sur les baculovirus et leur utilisation en thérapie - a fait l'objet de deux évaluations par des experts en 2001 et en 2004. Les conclusions de la mission de 2004 soulignent la qualité et l'intérêt des deux projets et la compétence des personnels impliqués. Elles relèvent également que la convergence et les interactions entre ces projets sont faibles, ce qui tend à fragiliser l'ensemble du dispositif.

C'est pourquoi, dans un souci de cohérence et d'efficacité scientifiques, la décision a été prise, de manière concertée entre le CNRS et l'INRA, de dissocier l'unité en deux entités et de procéder à une restructuration globale du site de Saint-Christol-lez-Alès. Le développement du thème " Baculovirus et Thérapie " sera poursuivi sur le site de Saint-Christol-lez-Alès dans le cadre d'une unité du CNRS à laquelle est associée l'INSERM. Quant à l'équipe travaillant sur la biologie intégrative et la virologie des insectes, elle sera redéployée sur le campus de l'Université de Montpellier, à proximité d'une unité avec laquelle elle collabore déjà.

Soyez assuré que les dirigeants du CNRS et de l'INRA sont, tout comme moi, très attachés à préserver le potentiel de développement biotechnologique de leurs unités qui est une source d'innovations industrielles. Cela concerne ici les travaux de l'équipe " Baculovirus et thérapies " sur le site de Saint-Christol-lez-Alès.

Loin de se désengager de ce site, l'INRA apporte au contraire un soutien déterminant à son évolution. Ainsi, cinq ou six agents de l'INRA seront, selon leurs souhaits, mis à la disposition du CNRS à Saint-Christol-lez-Alès ou de l'École des Mines d'Alès.

Les immeubles domaniaux de Saint-Christol-lez-Alès remis en dotation par le ministère de l'agriculture en 1964 à l'INRA - soit environ 4 000 mètres carrés de bâtiments dont 2 300 mètres carrés de laboratoires-bureaux et 290 mètres carrés d'insectariums, sur un terrain d'environ 4 hectares - seront mis à la disposition du site.

Enfin, l'ensemble des équipements de l'INRA dont l'équipe " Baculovirus et thérapie " pourrait avoir l'utilité, seront maintenus en place.

L'INRA pourrait s'associer à d'autres pistes de développement du site, telle que la création d'un centre d'accueil de *start-up* en lien avec la communauté d'agglomération du grand Alès ou l'implantation de laboratoires associés de l'École des Mines.

Comme vous le voyez, monsieur le député, des compétences reconnues, un patrimoine de matériel scientifique et des installations immobilières, sont maintenus sur le site de Saint-Christol. Ces ressources constituent un véritable atout pour développer les activités de valorisation et de transfert, sous la responsabilité du CNRS.

La réorganisation en cours du site doit permettre d'envisager dans les meilleures conditions l'accueil et le développement d'activités scientifiques et technologiques complémentaires et nouvelles. Le site sera donc géré d'une manière différente, mais maintenu dans sa vocation scientifique.

Mme la présidente. La parole est à M. William Dumas.

M. William Dumas. Le site de l'INRA a fait preuve depuis de nombreuses années de son efficacité, et la création d'un centre d'accueil est une bonne chose. Le soutien à des structures telles que l'INRA, qui contribuent par leurs recherches appliquées à développer une agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement, me paraît répondre aux préoccupations actuellement exprimées par nos concitoyens en matière de qualité environnementale et alimentaire.

Je souhaite donc que le site de l'INRA soit maintenu, surtout en termes de personnels, afin de soutenir le niveau de population active dans le bassin alésien fortement touché par le chômage.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1207

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche
Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2005, page 4407

Réponse publiée le : 4 mai 2005, page 3015

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 mai 2005